

QUOI DE NEUF



Bulletin Municipal
N°31
Décembre 2012

À MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE ?

VIE MUNICIPALE

FÊTE DES ÉCOLES



Pour marquer la fin de l'année scolaire, le corps enseignant a préparé, avec les élèves, un spectacle de danses et de chants sur le thème de l'Afrique. Le soleil était au rendez-vous, comme les parents et amis des enfants venus très nombreux à cet après-midi festif. Après la chanson finale " Corde à sauter", sur laquelle tous se sont déhanchés, Mme Sophie CHAUVE a donné le coup d'envoi de la kermesse, en soulignant cependant que l'association des parents d'élèves Oxygen's suspendait avec regret ses activités dès la rentrée 2012/2013, faute de motivation de la part des parents.



VACANCES D'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS "LES GALOPINS"



Cette année, le thème du mois de juillet au Centre de Loisirs "les Galopins" était les cinq continents. Mme Jeanne FRANCOIS, directrice pendant cette période, a organisé des activités afin de faire découvrir à une vingtaine d'enfants la planète, à travers des chants et des danses. Grâce aux trois animatrices : Françoise BODET, Carole DORGE et Valentine JOLLY, les enfants ont pu présenter avec fierté, à la fin de leur séjour, un spectacle sur ce thème qui a ravi tous les parents présents.

D'autres divertissements étaient au programme afin d'égayer ce mois de vacances : Jeux autour du tri sélectif "trions malin" avec une animatrice déléguée par le S.D.E.D.A. (Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube), sortie piscine à Nogent-sur-Seine, contes par Cécile SEÏTÉ et journée au parc d'attractions "la Mer de Sable" dans l'Oise. Après une première période de vacances bien remplie au Centre et la tête pleine de souvenirs, les enfants ont retrouvé leur famille pour la seconde partie des vacances.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

C'est la rentrée des classes et le 4 Septembre ne ressemble pas aux jours précédents pour tous ces enfants qui arrivent, en grand nombre, dans la cour de l'école. La plupart sont accompagnés de leurs parents; certains ne comprennent pas encore pourquoi les vacances sont déjà terminées ! Le temps est encore propice aux vacances. Les sacs semblent déjà lourds à porter ou à rouler et les regrets se lisent sur certains visages. Toutefois, pour un grand nombre d'enfants, le sourire est déjà sur leurs lèvres quand ils aperçoivent leurs copains ! Les petits de Maternelle ne sont pas tous là. Pour eux, la rentrée se fera en trois fois de façon à les habituer progressivement.



M. le Maire et la Municipalité, après avoir salué le corps enseignant, les parents, le personnel communal, ont souhaité la bienvenue aux nouveaux élèves et parents récemment domiciliés à Maizières. Suite à la progression croissante du nombre d'élèves, Michel LAMY a annoncé l'ouverture d'une classe supplémentaire (située à la place de l'ancienne bibliothèque). Un nouvel enseignant est venu renforcer l'équipe pédagogique.

Les travaux de rénovation ont été réalisés pendant les vacances. Le mobilier neuf destiné à la nouvelle classe a été mis en place afin que chaque élève puisse bénéficier de conditions optimales de travail. Les effectifs des classes de primaire sont allégés à la grande satisfaction des parents et des enseignants. Tout laisse présager d'excellents résultats scolaires.

Comme les années précédentes, un message concernant l'Accueil de Loisirs et la Restauration scolaire a été diffusé aux parents afin de les informer des multiples services existant sur la commune.

Les équipes d'enseignantes sont réparties comme suit :

- Melle NADEAU.....: 7 Grande Section et 15 Cours Préparatoire (remplacée par : M. CHAMBERLIN et Mme VAN VEARENBERG).
- Mme BEUFFE.....: 17 Petite Section et 10 Moyenne Section.
- Mme MEYNADIER : 9 Moyenne Section et 15 Grande Section.
- Mme ROBIN: 8 Cours Préparatoire et 16 Cours Élémentaire 1^{ère} année.
- Mme MIQUEL.....: 22 Cours Élémentaire 2^{ème} année (remplacée par : Mme FOSSOYEUX).
- Mme MANJARD ...: 16 Cours Moyen 1^{ère} année et 7 Cours Moyen 2^{ème} année (remplacée par : M. CHAMBERLIN).

Total des effectifs: 142 élèves

SIX PAROISSIENS HONORÉS PAR MGR STENGER



À la fin de la Messe de rentrée de l'ensemble paroissial ROMILLY - PARS - MAIZIERES, célébrée à Maizières le samedi 13 octobre, 6 paroissiens, Jocelyne BROUILLARD, Hélène FORGEOT, Jacqueline HENRY, Liliane JOLY, Brigitte PRIEUR et Bernard HENRY ont été honorés. Ils se sont vu remettre par Mgr Marc STENGER, Evêque de Troyes, présent à cette cérémonie de rentrée, la médaille diocésaine, accompagnée d'un diplôme en signe de reconnaissance pour leur dévouement au sein de la paroisse.



VIE ET INFOS DES ASSOCIATIONS

L'A.M.L.S.

- Le temps était plus que maussade le vendredi 13 Juillet. Malgré tout, les Maiziérons ont bravé les intempéries pour venir prendre le verre de l'amitié offert par l'A.M.L.S. et partager un moment de convivialité en participant aux jeux accompagnés par les musiciens de la Renaissance. Le groupe de country VI'NA DA JO s'est joint à Jean-Marie ROBIN pour animer le traditionnel bal. Malheureusement, le mauvais temps n'a pas rendu possible le tir du feu d'artifice ; celui-ci a été reporté à la fête de la Saint Denis.
- le 16 septembre, avec le concours de M. Yves MEURVILLE/Animateur Nature/Spécialisé en entomologie, l'A.M.L.S. a organisé la journée du patrimoine qui, cette année, était dédiée à la nature.

Un Patrimoine naturel qui est de plus en plus d'actualité : la faune et la flore de notre proche environnement.

Voici nos découvertes lors de notre première sortie à 19 personnes durant deux heures pendant lesquelles nous avons regardé la terre à notre rythme pour y découvrir la vie animale et végétale dans toute sa diversité et complémentarité.

Oiseaux : Hirondelles de fenêtres – Rouges-gorges - Corbeaux freux ou corneilles noires (confusion) - Pics épeiches.

Plantes, arbres, arbustes :

- Clématite sauvage, sa liane, ses fleurs, ses graines, le mur de verdure et la grotte.
- Viorne aubier et boule de neige de nos jardins.
- Aubépine et ses baies rouges comestibles qui sont des fruits (cenelles).
- Cornouiller sanguin et ses baies noires avec lesquelles on fabrique un sirop.
- Le plantain : un antiseptique naturel pour calmer, avec sa feuille écrasée, la piqûre d'ortie ou de guêpe. Les graines de plantain sont la nourriture des criquets et sauterelles.
- Prunellier et ses prunelles comestibles pour les confitures et les liqueurs.
- Le fusain d'Europe qui, carbonisé, donne le fusain des dessinateurs.
- Chêne couché par une tempête et redressé à l'horizontal vers la lumière.

Insectes (6 pattes, tête, thorax, abdomen) :

- Guêpes sur des fleurs de lierre qui fleurissent en septembre (les feuilles de lierre contiennent une sève savonneuse utilisée autrefois par les blanchisseuses).
- Mantres religieuses femelles - Criquets (la nourriture des mantres) - Sauterelles (conocéphales gracieux).
- Le papillon « citron » sur la fleur de la vipérine - Un très beau coléoptère : lamie tisserande découvert par une fillette.

Une araignée qui n'est pas de la classe des insectes : dans une toile construite dans les herbes, une argiope qui enveloppait une mouche dans de la soie naturelle pour la conserver comme nourriture, après l'avoir anesthésiée.

- C'est un peu plus de 200 personnes qui ont assisté au premier concert rock organisé par l'A.M.L.S. En première partie 2 jeunes guitaristes et chanteurs, Adrien et Robin, se sont chargés de faire patienter les fans de NATCHEZ en interprétant une dizaine de morceaux de qualité. Après un petit entracte et les derniers petits réglages techniques, NATCHEZ entame son tour de chants très rock'n'roll alternant des standards comme "Hell's Bells" d'ACDC ou encore "Gimme all your lovin'" de ZZ Top avec leurs propres compos. Le public connaisseur en redemandait encore, ce n'est que vers 1 heure du matin que nos quatre compères posèrent guitares et baguettes, l'assemblée se dispersa, chacun gardant encore un petit air dans un coin de sa tête. En résumé, encore une soirée formidable, vous pouvez retrouver les musiques et les dates des concerts de NATCHEZ sur : www.natchezband.com, à voir absolument.



- Vendredi 16 novembre, le beaujolais nouveau a su encore cette année rassembler les Maiziérons. À cette occasion, Michel LAMY et l'A.M.L.S. ont présenté les nouveaux habitants de notre commune, présents à cette soirée. Cochonnailles et beaujolais ont été dégustés tout au long de la soirée dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Chaque habitant est reparti avec un verre à l'effigie de notre commune. Rendez-vous le 3^{ème} vendredi de novembre 2013.



L'U.S.M.C.FOOT

- Les tournois de fin de saison se sont déroulés le week-end du 30 juin et 1^{er} juillet, avec le samedi les catégories jeunes et le dimanche les seniors. Pendant ces 2 jours, petits et grands ont pu se faire plaisir en pratiquant leur sport favori. Bravo à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles qui ont pu faire de ces tournois une réussite.
- Si vous souhaitez rejoindre l'U.S.M.C., vous pouvez venir vous inscrire au stade, le mercredi après-midi pour les équipes jeunes, le mercredi et le vendredi soir pour les seniors. Renseignements et inscriptions au ☎ 06 75 44 52 76.
- Côté nouveauté au Club, une équipe féminine de football a été créée. Elle évolue en championnat et son effectif, qui est de 10 joueuses, ne demande qu'à grossir. Si vous avez plus de 16 ans, rendez-vous sur place le mercredi de 19 h 30 à 21 h, sur le nouveau stade de Maizières.



L'ÉTOILE :

- Malgré une météo incertaine, la 22^{ème} brocante de l'Étoile a connu un beau succès. Répartis sur 1 kilomètre linéaire, les 153 exposants ont vu défiler de nombreux chineurs et visiteurs.
- 45 archers ont participé au tournoi estival du dimanche 25 mai sur l'ancien stade. Ils se sont rencontrés dans leur catégorie respective et se sont donné rendez-vous pour le tournoi hivernal du dimanche 2 décembre au COSEC de Romilly-sur-Seine.
- Le dimanche 1^{er} juillet, 67 cyclos ont répondu présents à la "Balade de l'Étoile", où quatre parcours étaient proposés : 30, 40, 60 et 80 km.
- Le tournoi de tennis s'est achevé le dimanche 15 juillet, après 15 jours de compétition. Cinquante joueurs (17 femmes, 33 hommes) ont effectué leurs matches sur des courts flambant neuf, et cela le soir et le week-end.
- Le samedi 17 septembre, 37 doublettes se sont inscrites au dernier concours de pétanque officiel de la saison organisé par la section.
- Le Comité de l'Aube d'Athlétisme, avec la collaboration de la section athlétisme de l'Étoile, a organisé, le samedi 24 septembre sur l'ancien stade, son premier Kid's athlé de la saison 2012-2013. 70 enfants, répartis en 8 équipes, se sont mesurés dans chacune des 8 épreuves de cet après-midi sportif : lancer de poids, course de haies, saut en croix, lancer de vortex, course de relais en slalom, saut à la perche, saut de grenouille et sprint. L'Étoile de Maizières, le TOS et Saint-Mesmin présentaient 2 équipes, quant à l'ARS et Marigny-le-Châtel 1 équipe. Certains participants ont déjà démontré de belles aptitudes et tous se sont bien amusés dans une ambiance récréative. À la fin de la rencontre, les enfants ont partagé un goûter offert par l'Étoile.
- Depuis la rentrée, une nouvelle activité de marche nordique est née. Pour la danse country, une section pour les enfants de 6 à 7 ans s'est également ouverte. Pour plus d'infos un bulletin est disponible à la Mairie et chez les commerçants de Maizières, ou ☎ 06 88 85 72 20.



BIENVENUE À MAIZIÈRES"

- Fin juin, l'Association "Bienvenue à Maizières" a une nouvelle fois réussi à rassembler plus de 200 personnes à la salle des fêtes, afin de présenter son traditionnel gala de danse. Les cinq groupes de danseuses, entraînés par Josiane BEAUCÔTÉ tout au long de l'année scolaire, ont donc tour à tour défilé pendant plus de 3 heures, en enchaînant les danses sur différents styles de musique. En effet, se sont mêlés aux rythmes actuels du rap, du disco et, pour finir, un French Cancan qui a ravi le public. Les costumes ont bien sûr été choisis en conséquence et mis en valeur par le décor de la scène. À la fin de la soirée, rendez-vous a été donné à tous pour l'année prochaine.



LA RENAISSANCE :

- Le samedi 30 juin, la Renaissance a organisé son traditionnel concert à l'église. Pierre GUILLAUMOT a présenté, avec le brio et la verve qu'on lui connaît, un programme très diversifié. L'assistance, ravie, a apprécié ce concert qui est un point d'orgue d'une année de labeur que les musiciens ont plaisir à venir partager avec le public. Des cours de solfège et d'instruments sont donnés par des bénévoles. Renseignements : ☎ 03 25 21 31 75 (mercredi et samedi de 14 h à 16 h - vendredi de 20h15 à 22h30).



LA MAIZIERONISSIME

- Changer les habitudes n'est pas chose facile, pourtant il arrive que le succès soit au rendez-vous. Pour preuve, la Maiziéronissime a avancé de quelques semaines la date de son exposition et le public a répondu présent. Cette année, l'invité d'honneur était un enfant du pays, Jean-Paul MÉLINE, né en 1947 à Maizières, où il a vécu plus de vingt années. Bien que passionné par le dessin et la peinture dès sa plus tendre enfance, il se tourne vers la sculpture à l'approche de l'adolescence. Toutes les matières peuvent lui servir de support, le bois, la terre, la pierre, le verre et le métal. C'est un artiste complet, fort sympathique, dont l'humour est révélé par les œuvres.



À ses côtés, nombreux étaient les artistes de La Maiziéronissime et ceux venus de la région, fiers et heureux de présenter leurs réalisations à un public amateur d'arts plastiques. Toujours soucieuse d'offrir aux talents la possibilité de s'exprimer, l'association a fait une place aux enfants des écoles de Maizières qui souhaitaient présenter un dessin ou une peinture. Le vernissage qui a eu lieu le samedi en présence de l'invité d'honneur et des membres de la municipalité, a été ponctué par le discours de la Présidente de l'association, Marie-Noëlle JUBERT. A n'en pas douter, la prochaine exposition, en 2013, connaîtra le même succès.

LE KARATÉ CLUB

- Après la reprise de l'école, les karatékas du Karaté Club de Maizières ont repris le chemin des tatamis et les résultats ne se sont pas fait attendre. En effet, sur 5 compétiteurs présentés à la coupe de Haute Marne, 7 médailles ont été obtenues :
 - Nathan DOUINE a obtenu une médaille d'Or en kumité,
 - Charlotte NOBLET a obtenu une médaille d'argent en kata, une médaille d'argent en kumité et une médaille d'argent en open,
 - Julian CHAUVE, Anaïs et Thomas TRAN ont obtenu chacun une médaille de bronze en kumité.Au championnat de l'Aube Kata, sur 2 compétitrices présentées, Charlotte NOBLET est montée sur la plus haute marche du podium et a obtenu le titre de Championne de l'Aube et Emeline LIROT a obtenu une médaille de bronze. Les licenciés du club se sont rendus mercredi 21 Novembre à Bercy pour assister aux Championnats du Monde de Karaté où ils ont pu assister à de superbes prestations et rencontrer des athlètes de très haut niveau. Le Karaté Club de Maizières a été représenté lors de ces championnats par une des licenciées, sélectionnée par la Fédération Nationale de Karaté, Charlotte, qui a eu le privilège d'être porte-drapeau d'une des 116 nations participantes et qui a vécu, durant ces championnats, des moments riches en émotion. Pour plus d'infos, un feuillet est disponible à la Mairie ou chez les commerçants de Maizières, ou ☎ 03 25 24 21 14 - ☎ 06 08 35 99 94.

INFOS MUNICIPALES

LE MOT DU MAIRE N°13

Voici le dernier bulletin municipal de cette année 2012. Grâce à une météo très clémente, l'automne nous a offert de superbes paysages durant quelques semaines. Nous avons donc pu en profiter pleinement avant de laisser la nature prendre ses quartiers d'hiver. Espérons que celui-ci ne soit pas trop froid car de nombreuses personnes sont en situation précaire, suite à cette crise économique sans précédent. Les cours de l'énergie ne cessent d'augmenter et les familles en difficultés financières vont devoir faire face à ces imprévus nécessaires et vitaux pour leur survie en période de grand froid. Je souhaite, qu'en ces moments de fêtes qui arrivent, nous ayons une pensée et, pourquoi pas, un geste solidaire pour tous les démunis qui se retrouvent avec des budgets très serrés, voire même sans argent, sans nourriture et sans domicile. Notre bassin de vie est fortement touché et la qualité de vie se dégrade de jour en jour. Les taux de chômage s'envolent et notre activité économique se meurt. Notre Commune est elle-même touchée avec la fermeture, au 31 décembre 2012, du JOINT FRANÇAIS, filiale du Groupe Total. 20 salariés vont se retrouver sans travail après de longues années de labeur au sein de cette entreprise. 12 salariés seulement ont été reclassés au sein du Groupe, à travers toute la France. Soyons solidaires et n'hésitons pas à leur apporter soutien et réconfort. Je ferai le maximum pour que ce site retrouve de l'activité avec, espérons-le, de nouvelles créations d'emplois.

Je vous invite maintenant à prendre connaissance des comptes-rendus de votre Conseil Municipal.



Conseil Municipal du 15 juin 2012 (20h30)



MM. Patrice NONAT et Bruno BOUTIER étaient absents et excusés.

- Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de passer une convention avec la ville de Romilly-sur-Seine afin que les enfants de Maizières, bénéficiant d'une dérogation, puissent fréquenter les écoles publiques de Romilly, et ce au titre de l'année scolaire 2011 /2012. Le montant de la participation s'élève à 130 € par élève scolarisé en école élémentaire et 300 € par élève scolarisé en école maternelle.
- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la Société SPL-Xdémat qui est habilitée à fournir des prestations liées à la dématérialisation des documents administratifs. Cette Société a été créée par le Conseil Général de l'Aube, en partenariat avec les Conseils Généraux de la Marne et des Ardennes. La dématérialisation est utilisée pour diverses procédures, telles que la passation et l'exécution des marchés publics, la transmission des actes administratifs par courrier électronique à la Sous-Préfecture, le recours au parapheur électronique, la gestion de la liste électorale et l'archivage de documents électroniques.
- Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir un terrain non viabilisé, cadastré D n° 83 d'une superficie de 588 m², au prix de 4 € le m². Ce terrain se situe en prolongement de l'ancien terrain de football avec un accès sur la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Le montant global de cette acquisition s'élève à 2 352 €. Les frais de Notaire seront pris en charge par la Commune.
- Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, le devis établi par la Société GOZ' COLLECTIVITES, d'un montant de 7 219.64 € TTC, pour l'achat de mobilier destiné à l'école, suite à l'ouverture de la nouvelle classe. Des travaux de remise aux normes seront également effectués dans l'ancienne bibliothèque afin de réhabiliter celle-ci en salle de classe. Les devis s'élèvent à 2 577.38 € TTC pour la SARL EGBI CHRETIEN (électricité), et 11 776.04 € TTC pour l'Entreprise DAUVET (fenêtres et cloison mobile). Le montant global de cette opération s'élève à 21 573.06 € TTC.
- Une information a été faite au Conseil Municipal concernant la mise en disponibilité pour convenances personnelles de Mme Corinne LEGRAND, Directrice en nom de l'Accueil de Loisirs "LES GALOPINS", à compter du 4 septembre 2012. Il est donc nécessaire de procéder à un nouveau recrutement afin de pourvoir à son remplacement.
- La rue de l'Orme, entre la RD 619 et le pont SNCF, est en très mauvais état. Le trottoir est affaissé et l'eau de pluie ne s'écoule plus sur plusieurs dizaines de mètres. Suite à appel d'offre, le Conseil municipal a retenu le devis de l'Entreprise ROUSSEY pour la réfection de cette portion de route. Le montant s'élève à 61 528.82 € TTC. Les travaux débiteront dès l'accord de la subvention.

La séance fut levée à 22h30



Conseil Municipal du 4 septembre 2012 (20h30)



- En accord avec le Conseil Général, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de supprimer les plans d'alignement des routes départementales RD 20, RD 116, RD 619. Cette décision rentre dans le cadre du projet d'élaboration du PLU. Après enquête publique, le Commissaire Enquêteur avait donné un avis favorable dans son rapport en date du 20 juillet 2012.
- Vu le surcroît de travail au secrétariat, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de transformer le poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à temps non complet (18/35) en poste à temps complet, à compter du 1^{er} octobre. Ce poste concerne Mme Béatrice LEMOT qui travaillera dorénavant au secrétariat toute la semaine, pour vous accueillir, vous renseigner et vous être agréable.
- Des nouvelles dispositions ont été introduites afin que certains agents territoriaux détenant un grade relevant de l'échelle 6 de la catégorie C puissent accéder à un «échelon spécial» (hors filière technique pour laquelle ce dispositif existait déjà). Il s'avère que le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus à cet «échelon spécial» doit être déterminé par un taux. Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'appliquer le taux à 100 % de l'effectif des agents concernés, à compter du 1^{er} mai 2012.
- Une convention a été établie entre la Commune et le Tennis Club de l'Etoile pour une mise à disposition, à titre gratuit, des deux courts de tennis dernièrement rénovés.

- Les logiciels de gestion devenant vétustes, le Conseil Municipal a décidé, par souci d'économie, de changer de prestataire informatique (Société JVS) et d'acquérir, auprès de la Société AGEDI, un pack de logiciel destinés au secrétariat de Mairie (comptabilité, budget, payes, état civil et population), ainsi qu'à la gestion de l'Accueil de Loisirs et de la restauration scolaire. Le coût global s'élève à 2 798,64 € TTC. La Société JVS nous proposait ce pack pour 6 118 € TTC. Les coûts de maintenance pour JVS étaient de 2 200 € TTC par an, alors que la Société AGEDI nous propose le même service pour 945 € TTC par an.
- Suite aux nombreuses demandes de parents, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'aménager une aire de jeux pour les enfants de 2 à 12 ans. La Société LUDOPARC a été retenue pour créer cet espace rue du Stade, à côté du parking du nouveau terrain de football. Les travaux seront effectués dès le printemps. Le coût global de ce projet s'élève à 76 808.57 € TTC. Grâce aux subventions sollicitées, nous espérons réduire le montant de la facture de 40 %.

La séance fut levée à 23h



Conseil Municipal du 25 octobre 2012 (20h30)



MM. Yoann SAVARY et Jean BOTELLA étaient absents et excusés.

- Par l'intermédiaire du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), la Commune verse déjà, chaque année, une allocation de vétérance aux sapeurs-pompiers retraités. Cette allocation est normalement composée d'une part forfaitaire et d'une part variable, versée uniquement aux sapeurs-pompiers volontaires ayant cessé leur activité après le 1^{er} janvier 1998. Afin qu'aucun sapeur retraité ne soit défavorisé, le Conseil Municipal avait déjà décidé, par délibération du 16.12.2004, de verser également cette part forfaitaire aux sapeurs ayant cessé leur activité avant le 1^{er} janvier 1998. Pour notre CPI, cette allocation se monte à 4 536.28 € pour 2012, dont une dotation du Conseil Général de 3 949.33 € et une part communale de 586.95 €. Dorénavant, une allocation supplémentaire dite «de fidélité» peut également être versée, une nouvelle fois, à tout sapeur retraité. Il s'avère que cette allocation de fidélité demande un effort financier supplémentaire pour la Commune de 2 077.72 €. Le Conseil Municipal a donc émis, à l'unanimité, un avis défavorable.
- Il est rappelé au Conseil Municipal que la Fédération Française de Tennis (FFT) a attribué à la Section Tennis de l'Etoile une subvention de 3 000 € pour les travaux de réfection des 2 courts de tennis engagés par la Commune. En effet, cette subvention ne peut être versée qu'à un Club de Tennis affilié qui se doit de rétrocéder les subventions aux collectivités porteuses des projets. Le Conseil Municipal prend donc acte du reversement prochain, par l'Association l'Etoile, de la somme de 3 000 €.

La séance fut levée à 22h30



Conseil Municipal du 20 novembre 2012 (20h30)



Mme Sylvie DUFOUR et M. Jean BOTELLA étaient absents et excusés.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Quelques modifications ont été apportées, suite à l'enquête publique et aux remarques et conclusions du Commissaire Enquêteur, dans son rapport du 20 juillet 2012. Ce dossier a été lancé en mars 2009 et son application devrait être effective à partir du 1^{er} janvier 2013, sauf avis contraire de Monsieur le Préfet. Le dossier du PLU est à la disposition du public en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture. Le coût global de cette transformation du Plan d'Occupation des Sols (POS) en PLU s'élève à 30 165.99 €.TTC.
- Suite à la mise en place du PLU, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer le droit de préemption urbain sur les zones U et AU (zones constructibles), en vue de réaliser, dans l'intérêt général, des actions ou opérations d'aménagement ayant pour objets :
 - de mettre en œuvre un projet urbain,
 - d'organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques,
 - de favoriser le développement et la réalisation d'équipements collectifs,
 - de lutter contre l'insalubrité,
 - de permettre le renouvellement urbain,
 - de sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti,
 - de constituer des réserves foncières en vue de réaliser les opérations citées ci-dessus.
- Suite à une nécessité, pour la Collectivité, de répondre à une technicité grandissante, deux agents territoriaux vont changer de grade au 1^{er} janvier 2013. Il s'agit de Mme Béatrice LEMOT, qui sera promue Adjoint Administratif Territorial Principal 1^{ère} classe et de M. David PLUOT, qui accédera au poste d'Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe.
- Un nouveau poste d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe sera créé à compter du 23 janvier 2013, à raison de 10 heures hebdomadaires. Melle Carole DORGE occupera ce poste afin d'effectuer du ménage, suite à l'ouverture de la nouvelle classe, d'une part, et du passage à temps partiel (80 %) des 2 ATSEM qui ne peuvent donc plus effectuer certaines tâches de ménage au sein de l'école.
- Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, la prise en charge financière de deux extensions du réseau public de distribution d'électricité. La première se situe sur la route de la Zone Industrielle de la Glacière. Elle permettra d'alimenter l'antenne relais de téléphonie Orange, dont les travaux devraient commencer prochainement, pour une mise en service en juin. Le montant de l'opération s'élève à 4 858.87 € TTC. La seconde est située rue Antoine de Saint-Exupéry, sur la Zone du Parc de l'Aérodrome, afin d'alimenter 4 300 m² de futures cellules artisanales. Le coût des travaux s'élève à 14 639.06 € TTC.



- Le Conseil Municipal a accepté avec 9 voix pour, 2 abstentions et 2 contre, de signer une convention avec la Société PUBLIMAT 3 DIFFUSION afin de régulariser l'implantation d'un grand panneau publicitaire (4 x 3m) sur un terrain communal, situé à l'angle du chemin du Pot Bancelin et de la RD 619 (en face MOTO SIDE PASSION). Un second panneau, plus petit (1.20 x 1.70m), pourrait être installé sur le trottoir bordant la RD 619, dans la traversée de Maizières. En contrepartie, la Société PUBLIMAT 3 DIFFUSION s'engage à fournir et à installer gratuitement un radar pédagogique d'une valeur de 3 125 € TTC. Le Conseil Général devra donner son avis sur les implantations futures de ces mobiliers urbains. Affaire à suivre.

La séance fut levée à 23h15.

Voici maintenant quelques informations complémentaires sur l'actualité communale :

- Au cours du Conseil Municipal du 25 octobre 2012, le Commandant FOREST et le Major MOREL, du Groupement de Gendarmerie de Nogent-sur-Seine, sont intervenus afin de nous présenter le plan « citoyens vigilants ». En effet, l'Etat souhaiterait mettre en place un réseau de «voisins vigilants», en partenariat avec la Gendarmerie, Monsieur le Préfet, Monsieur le Procureur de la République et les Maires. Ces «voisins vigilants» seraient désignés par le Maire et auraient pour mission d'être attentifs à tout fait suspect qui pourrait intervenir dans leur quartier de référence. Tout ceci, afin d'éviter toute forme de délinquance et, notamment, les cambriolages qui sont en forte progression depuis quelques mois (+ 25 % en 2 mois). Le but, bien entendu, n'est pas d'inciter à la délation ou encore à la création de milices, mais de pouvoir renseigner la Gendarmerie sur certains faits et gestes suspects afin d'améliorer les taux de réussite des enquêtes (10 % actuellement). Sachant que nous sommes en zone rurale, la citoyenneté est encore bien présente dans notre village. Le Conseil Municipal est donc en réflexion sur la mise en place de ce nouveau dispositif. J'en appelle toutefois à la vigilance. N'hésitez pas à faire le **17** ou à appeler la Mairie **03 25 24 83 07**, en cas de soupçons ou de problèmes. Suite à une précédente réunion d'information à Origny-le-Sec, nous ferons **une nouvelle réunion publique à la Salle Polyvalente de Maizières, le lundi 28 janvier 2013 à 14h30.**
- J'ai été contacté par de nombreuses personnes concernant une très mauvaise réception de la TNT dans certains quartiers de Maizières. J'ai pris contact avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) qui va mener une enquête afin de résoudre ce problème. Espérons que tout sera rétabli le plus tôt possible. De plus, le 12 décembre prochain, nous devrions avoir 6 chaînes supplémentaires avec, en prime, Canal 32 sur la chaîne 32. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site www.toutelatnt.fr.
- M. Dany HYVER, domicilié à Maizières, a pris ses fonctions d'Agent Territorial à la voirie le 1^{er} octobre dernier. M. HYVER, licencié de la SIRC, est employé en contrat à durée déterminée en remplacement de M. Félix BERGE, mis en disponibilité pour convenances personnelles.



- Les constructions sur la tranche 1 du Parc de l'Aérodrome (partie Maizières) se poursuivent.
 - Le bâtiment des Pompes Funèbres SCHMUTZ (vers le dépôt But) est terminé et l'ouverture devrait être imminente.
 - Le bâtiment de l'UPREN et de la Médecine du Travail, à l'entrée de la Zone, est sorti de terre et le gros œuvre est bien avancé.
 - La pose de la première pierre de l'Hôtel AKENA aura lieu le 14 décembre prochain. Un an de travaux est prévu pour édifier cet hôtel 2 étoiles de 50 chambres.
 - 4 300 m² de cellules artisanales, financées par la société SORODI, vont prochainement voir le jour. Elles seront construites en face McDonalds, à la place du Pôle Ludique qui doit être transféré sur la tranche 2 (côté Romilly). Souhaitons que ces cellules artisanales nous apportent des entreprises nouvelles, génératrices d'emplois.
- Les travaux de la tranche 2 avancent et le planning du chantier est respecté. Les voiries sont profilées, les réseaux sont en phase d'aménagement et les plantations d'arbustes sont en cours. La viabilisation devrait être terminée au cours du second semestre 2013. La phase de commercialisation des lots pourra alors débuter.
- Le Siège de la Communauté de Communes va changer. A compter du 1^{er} janvier 2013, il se situera au 9 bis place des Martyrs (dans les anciens locaux de l'ANPE). Le numéro de téléphone restera inchangé (03 25 39 46 54). Au fil des années, les locaux de la rue Paul Bert (ancienne maison bourgeoise) sont devenus inadaptés et trop étroits.
- En tant que Vice-Président de la Communauté de Communes des Portes de Romilly (CCPRS), j'ai été désigné par le Président G. ALLART pour mettre en place un Transport à la Demande (TAD). Un prestataire de service sera mandaté par la CCPRS, afin de mettre un véhicule à la disposition des personnes sans moyen de locomotion, sur un simple appel téléphonique (exemples : se rendre à un entretien d'embauche ou à un rendez-vous médical, effectuer une formalité administrative, etc...). Quel que soit le trajet sur le territoire de la CCPRS, le coût sera unique et très faible (quelques euros seulement). La CCPRS prendra en charge la partie restante des coûts de fonctionnement. Naturellement, il est hors de question que ce service vienne concurrencer les taxis ou les véhicules sanitaires. Afin de mettre ce système en place, un cabinet parisien spécialisé (CODRA) a été missionné. Vous allez recevoir, très prochainement, un questionnaire à retourner en Mairie, vous demandant vos habitudes et vos besoins. J'espère que vous serez nombreux à y répondre afin d'ajuster ce service à vos attentes. Ce transport à la demande devrait fonctionner en fin d'année 2013.

Mot de conclusion :

Comme à l'accoutumée et pour souligner cette période de fêtes, l'AMLS (Association Municipale des Loisirs et des Sports) a illuminé les rues principales. Certains diront : quel gaspillage ; d'autres diront, quel émerveillement ! L'AMLS s'est, elle aussi, posé la question. La réponse a été unanime de la part de cette équipe de bénévoles, sachant que le but est d'apporter un peu de lumière et de gaieté dans le cœur de chacun ou, tout simplement, de l'admiration dans les yeux des jeunes enfants en satisfaisant leur curiosité. Par souci d'économie d'énergie, sachez que nous nous efforçons de remplacer les installations anciennes, peu économes, par de nouvelles ampoules LED (basse consommation). Les modestes investissements réalisés sont financés avec les bénéfices des diverses animations annuelles. Afin de préserver un équilibre financier, l'A.M.L.S a décidé de ne pas organiser le réveillon de la Saint Sylvestre cette année.

Mon Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de Bonnes Fêtes de fin d'année. Qu'elles vous apportent, ne serait-ce que pour quelques heures, un moment de bien-être et de bonheur. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2013 !



Le Maire, Michel Lamy

INFOS DIVERSES

Opération
Programmée
d'Amélioration
de l'Habitat



PROPRIÉTAIRES, FINANCEZ VOS TRAVAUX AVEC L'OPAH



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE - CONFORT - SÉCURITÉ
ADAPTATION AU HANDICAP OU À LA PERTE D'AUTONOMIE

Un projet? Renseignez-vous avant de commencer les travaux!
C'est gratuit et sans engagement de votre part.

Jusqu'à 80% de SUBVENTIONS* !!!



*sous conditions spécifiques (avec possibilité de cumuler des aides avec d'autres dispositifs : Prêts bonifiés CAF/MSA – Eco Prêts à 0% - Crédits d'impôt – Caisses de retraite).

Pour vous renseigner : permanence tous les
mercredis matin en mairie de Romilly de 9h à 12h

SERVICE HABITAT
03 25 42 32 60

ou par téléphone :



ÉCOLE ITINÉRANTE DE LA NATURE EN DIRECT

CLUB CPN (Connaître et Protéger la Nature) - 10510 Maizières-la-Grande-Paroisse -

Création en septembre 2012 d'un Groupe des Explorateurs et Exploratrices des bords de chemins.

Objectifs : Créer un réseau d'une quinzaine de personnes (enfants, adultes) en quête de connaissances sur notre patrimoine naturel (faune, flore, insectes, oiseaux,...).

- Prendre le temps d'utiliser ses sens, de poser son regard, de sentir un sous-bois, de toucher un arbre, d'écouter le vent dans les feuilles ou un oiseau.
- Au cours des sorties toute l'année (une par mois d'un maximum de deux heures), s'arrêter pour observer la vie animale et végétale, sur ce qui interroge, plaît, retient l'attention pour la beauté ou l'étrangeté.
- Apprendre à photographier la vie : un détail, un assemblage de formes, à trouver la bonne lumière naturelle, à composer sa photo, à oser un flou, un contre jour, savoir photographier un insecte dans son habitat.
- Identifier les espèces avec nos connaissances, de la documentation, un Expert.
- Faire circuler nos savoirs, nos découvertes par des échanges et créer ainsi des liens de sympathie en direct et par internet.
- Recenser nos découvertes, produire des articles pour le journal local, organiser des expositions ouvertes au public avec les photographies ou tout autre moyen artistique.
- Repeupler la région de papillons en sauvant les orties qui nourrissent leurs chenilles (en 2012, 500 paons du jour ont été lâchés par 500 personnes différentes au cours d'envolées de papillons).

Prochaine sortie : Samedi 15 décembre 2012 à 14 heures - Rendez-vous devant la salle des fêtes de Maizières -

Contacts : vyesmeurville@hotmail.fr - ☎ : 06 80 20 93 54

TRI SÉLECTIF

Info déchetterie :

- Depuis le mardi 11 septembre 2012, une benne de récupération des plastiques « durs » a été mise en place. Les matériaux en plastique collectés seront valorisés et réutilisés pour la confection de matériaux en plastique recyclé. Les plastiques acceptés sont les suivants :
Le mobilier de jardin - les jouets divers en plastique - les pots de fleurs - les seaux - les tuyaux d'alimentation ou d'écoulement - les fûts et bidons non souillés de produits chimiques - les menuiseries en PVC - les bacs poubelle - les gaines et fourreaux.
- Activation de la collecte de la valorisation des capsules en aluminium de marque NESPRESSO sur la déchetterie intercommunale.

Que deviennent les déchets triés ?

- > **Les papiers et cartons** entrent dans la fabrication d'emballages en papier-carton. Ils se recyclent une dizaine de fois. Ensuite, les fibres sont trop fragiles.
- > **Le verre** est le seul matériau qui se recycle à l'infini. Avec une bouteille, on fabrique une bouteille parfaitement identique à celle qui a été déposée à la borne.
- > **Les métaux** entrent dans la fabrication d'objets en acier que nous utilisons tous les jours (électroménager, automobile, mobilier, emballages...). Pour une tonne d'acier recyclé, une tonne de minerai de fer est économisée.
- > **L'aluminium** sert à fabriquer des pièces moulées pour des carters de moteurs de voitures, de tondeuses ou de perceuses, des lampadaires de jardin, des montants d'étagères, des radiateurs... 30% de l'aluminium que nous utilisons chaque jour est recyclé.
- > **Les briques alimentaires** sont composées majoritairement de carton. Les fibres sont recyclées en papier sanitaire et domestique, en nappe en papier, en papier cadeau... Chaque tonne de briques alimentaires recyclées permet d'économiser 2 tonnes de bois.
- > **Les bouteilles et flacons plastique** : selon leurs caractéristiques, ils sont recyclés en tubes, tuyaux, revêtements de sols, fibres synthétiques (anoraks), ou en flacons opaques non alimentaires. Avec 27 bouteilles, on fait un pull en polaire. Chaque tonne de plastique recyclé fait économiser entre 700 et 800 kg de pétrole brut.



ÉTAT CIVIL DU 1^{er} JUIN AU 20 NOVEMBRE 2012



NAISSANCE

Le 18 juin 2012

Stacy CAYOL

∞

Le 18 juin 2012

Myriam ÉMILE

∞

Le 22 juin 2012

Mathéa DOSIÈRES

∞

Le 17 octobre 2012

Lilou VALLEJO JAQUINOT

∞

Le 26 octobre

Louis DEMANGEOT



MARIAGE

Le 2 juin 2012

Noémie LIÉGEOIS et Teddy GUEDE

∞

Le 7 juillet 2012

Magali SCHALK et Rémy FRAPPÉ

∞

Le 7 juillet 2012

Preeamvada RAWOO et Jean-Paul SCHWEITZER

∞

Le 21 juillet 2012

Mélissa DOS SANTOS MENDES et Jérôme BAUJARD

∞

Le 25 août 2012

Julie DA CRUZ et Michaël MARIX

∞

Le 25 août 2012

Marlena SZOKA et Jonathan BOUNIOL



DÉCÈS

Le 16 juillet 2012

Serge DUJEANCOURT

∞

Le 9 août 2012

Jean DIDELOT

∞

Le 25 août 2012

Raymonde MEUZERET

∞

Le 27 août 2012

Jean-Claude STÉVENNE

∞

Le 9 novembre 2012

André DÉPIT

∞

Le 14 novembre 2012

Madeleine RUEZ



BIENVENUE À

 : M. et Mme BABEL Hervé - M. LEMOULT Lionel et Melle EPPERS Cécile - M. et Mme VIGON Johann - M. et Mme DETRIE Marc - M. ROCHER David - M. CIOTTI Baptiste et Melle POULAIN Vanessa - M. NEUTE Nicolas et Mme RENOUF Adeline - Mme BIREPINTE Sophie - M. GAETAN Eddie et Mme SAIBOU Nicole - M. DEMANGEOT Jean-Christophe et Mme NEVEUX Céline - Mme VAILLANT Marie-France - Melle MIQUEL Amélie - M. CUCCHIARA Yohann - M. et Mme BENOIT -

BIENVENUE À LA NOUVELLE ENTREPRISE **A.B.F. BÂTIMENT**

Le 2 avril 2012, une nouvelle entreprise (A.B.F. BÂTIMENT) s'est créée à Maizières.

Celle-ci est spécialisée dans la façade, enduit projeté neuf et rénovation, ainsi que maçonnerie générale. M. VALLEJO et son associé en sont les gérants.


Enduit projeté neuf et rénovation
Maçonnerie générale

11 bis, rue du Docteur Sollier
10 510 Maizières la Gde Par.
03 25 39 86 09
06 82 89 73 97
A.B.F.batiment@orange.fr

L'AGENDA

À partir du 14 décembre 2013

- Distribution des colis des anciens.

Dimanche 13 janvier 2013 à la Salle Polyvalente

- Concert du Nouvel An de la Renaissance

Samedi 9 février 2013 à la Salle Polyvalente

- Loto du foot U.S.M.C.

Samedi 16 mars 2013 à la Salle Polyvalente

- Nouveau spectacle de la Chorale "la Clé des Chants".

Lundi 1^{er} avril 2013

- Chasse à l'œuf pour les enfants de Maizières.

Samedi 6 avril 2013

- Concours de pétanque officiel en triplète, organisé par l'Étoile.

Samedi 27 avril 2013 à la Salle Polyvalente :

- Soirée théâtrale avec la troupe "les MARCIGNOLS".

Mercredi 8 mai 2013 rassemblement place de la Mairie à 10h45 :

- Défilé à 11h avec la Renaissance, dépôt de gerbes au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur.

Mercredi 15 mai 2013 à la Salle Polyvalente :

- Repas des anciens.

Dimanche 9 juin 2013 :

- 23^{ème} brocante de l'Étoile.

Vendredi 14 juin 2013 :

- Fête des écoles

Ramassage tri sélectif : mardi 11 décembre - mercredi 26 décembre - mardi 8 janvier - mardi 22 janvier - mardi 5 février - mardi 19 février - mardi 5 mars - mardi 19 mars - mardi 2 avril - mardi 16 avril - mardi 30 avril - mardi 14 mai - mardi 28 mai - mardi 11 juin - mardi 25 juin.

Ramassage ordures ménagères : le lundi. Si le lundi est férié, ramassage le mercredi. Sortir les poubelles la veille (après 19h).

Pour plus d'infos utiles ⇒ le livret Bienvenue à MAIZIÈRES remis à jour régulièrement est disponible en mairie

Ce bulletin municipal vous appartient. Si vous avez des informations ou des suggestions, vous pouvez en faire part aux membres du Comité de rédaction : S. DUFOUR - B. LEVEQUE - J.-M. MARCHANDIAU - V. NOBLET - P. NONAT - F. STEVENNE.

Directeur de la publication : M. LAMY

Celui-ci paraîtra sur le site Internet privé du village <http://www.maizieres.net>

Sur ce site, vous trouverez aussi un aperçu des dernières infos, de la vie et de l'histoire de la Commune.